

PROCES-VERBAL REUNION DU COMITE EXECUTIF

Kinshasa, le 22 novembre 2013

Salle Virunga 2, Hôtel Memling

1. **PRESIDENCE**: S.E Bavon N'sa Mputu Elima

2. **PRESENCES**

Membres Du Comité Exécutif Présents :

1. S.E. Bavon N'sa Mputu, Ministre de L'ECN&T, 2^{ème} vice-Président du C.E
2. S.E. Crispin Atama, Ministre des Hydrocarbures,
3. S E Roger Shulungu, Vice-Ministre des Finances
4. M. John Bupila, Dircaba 1er Ministre
5. Cyrille Komanda, Délégué des Entreprises Minières Publiques
6. Mme Yvonne Mbala, Déléguée des Entreprises Pétrolières
7. Simon Tumawaku, Délégué des Entreprises Minières privées
8. Me Albert Kabuya, Délégué de la Société Civile
9. Jacques Bakulu, Délégué de la Société Civile
10. Bobia Joseph, Délégué de la Société Civile

II. Membre du Comité Exécutif ayant donné mandat

11. Mme Françoise Van De Ven à madame Mbala
12. Firmin Koto à madame Jacquie Nkute

III. Membres du Comité Exécutif en mission

13. S.E Celestin Vunabandi, Ministre du Plan & SMRM et Président du CE
14. S.E Martin Kabwelulu, Ministre des Mines et 1^{er} Vice-président du CE
15. S.E. Abayuwe Liska, Vice-ministre du Budget
16. Vincent Ngonga, Dircaba 1^{er} Ministre
17. Jean Claude Katende, Délégué de la Société Civile

IV. Invités

1. Kasongo Bin Nassor, V/P Enterprise TFM
2. Jean Marie Bambile, Administrateur Indépendant KPMG
3. Desiré Balazire, Conseiller Principal du 1^{er} Ministre
4. Valérie Mukasa, Directeur de Cabinet du Ministre des Mines

3. QUORUM

Dix (10) membres sur dix-sept (17) sont présents, deux membres ont donné mandat et cinq autres sont en mission. Le quorum étant largement atteint, le Comité Exécutif peut valablement siéger.

4. ORDRE DU JOUR ADOPTE

1. Adoption du PV du 13 novembre 2013
2. Niveau d'exécution des décisions du Comité Exécutif
3. Adoption du Rapport ITIE- RDC 2011 du Secteur des Hydrocarbures
4. Mise à jour du Plan de travail conformément à la nouvelle Norme
5. Débat autour de la lettre du Secrétariat International sur la bonne gouvernance
6. Projet amendé du Décret créant l'ITIE –RDC
7. Communication des recommandations de la Société Civile.

Avant l'adoption de cet ordre du jour, le Coordonnateur a fait part aux membres de la demande du Président du C.E, en mission, qui souhaiterait que les points 4, 5 et 6 soient renvoyés pour traitement aux prochaines réunions.

Après échange sur cette proposition, il est convenu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'on débâte de tous les points jusqu'à la limite du temps de deux heures des réunions du C.E.

5. DEROULEMENT

1^{er} Point de l'Ordre du jour : Adoption du PV du 13 novembre 2013

i).Exposé

En raison du travail abondant au Secrétariat Technique, le projet du PV du 13 novembre 2013 n'avait pas été envoyé aux membres pour amendement. Il est proposé qu'il soit présenté séance tenante en vue de son adoption.

Amendements y apportés :

- Indiquer les noms des quatre entreprises qui sont incapables de se faire auditer
- L'Entreprise SAKIMA n'est pas en voie de fermeture et n'a pas non plus posé le problème des moyens financiers, mais elle dit n'avoir pas eu d'activités financières en 2011 pouvant justifier l'audit des comptes
- La Société Commerciale Kisenge Manganèse n'est pas non plus en voie de fermeture, elle est plutôt dépourvue d'un collège des commissaires aux Comptes et d'auditeurs. Faisant face à des difficultés financières, elle ne voit pas d'inconvénients à se faire assister pour faire auditer ses comptes.
- Ajouter sur la liste de présence le nom de Désiré BALAZIRE, Conseiller Principal du 1^{er} Ministre



ii) **Délibérations.**

- L'Entreprise SAKIMA devra saisir le C.E. officiellement par une lettre confirmant son inactivité en 2011. En attendant, elle est écartée de la liste des quatre Entreprises en difficulté ou en impossibilité de faire auditer leurs comptes
- Pour les entreprises en cessation d'activité, le Secrétariat Technique devra obtenir des Régies financières ou du Tribunal de commerce la preuve de cessation de leurs activités.
- Le Coordonnateur a annoncé au C.E l'intention du Secrétariat Technique de soutenir, dans les limites des fonds mis à sa disposition par le Gouvernement, les entreprises incapables de se faire auditer.
- Le PV est adopté moyennant ces amendements.

Deuxième Point de l'ordre du jour : Niveau d'exécution des décisions du Comité Exécutif

De la liste des cinq décisions présentées, deux ont été exécutées tandis que trois ne le sont. Il s'agit de :

- Présentation du Rapport de la Commission chargée de la finalisation de l'avant-projet du décret du Premier Ministre portant création du Comité National de l'ITIE-RDC.

La présentation de ce Rapport est prévue à l'Ordre du jour de la présente réunion du Comité Exécutif

- Le Président du CE devra demander à l'IGF de transmettre officiellement au Comité Exécutif ses conclusions sur l'écart de 88 millions de dollars US avant la publication du prochain Rapport au 31 décembre 2013.

La lettre est à la signature du Ministre du Plan & SMRM

- Une Commission d'évaluation des Antennes doit être constituée pour se rendre sur terrain et établir un Rapport à ce sujet avant le 31 décembre 2013

La Commission est à constituer au cours de cette réunion.

Concernant la décision « exécutée » demandant à Jean Claude Katende de proposer un protocole d'accord entre les Entreprises et le Gouvernement en ce qui concerne l'audit des comptes des entreprises en difficulté à produire les preuves d'audit, le draft a été présenté et les membres en ont débattu .



ii) Délibération

-Il est demandé aux membres d'enrichir le projet de protocole. Une cellule de revue composée de trois membres présentera ses conclusions à la prochaine réunion.

-Concernant les 88 millions et les 6 millions non retracés par l'IGF pour 2010 et 2011, M. Jacques BAKULU qui avait représenté le Comité Exécutif et la Société Civile à la réunion de concertation entre le Ministre des Finances, l'IGF et la DGRAD, a fait savoir qu'à cette réunion et faute de temps, seule la question de 6 millions a été abordée.

A l'issue des discussions qu'il y a eu, a-t-il enchaîné, la DGRAD a contresigné le PV établi par l'IGF sous réserve que celle-ci précise : la non traçabilité dont elle parle, est-ce au niveau de la DGRAD ou des banques intervenantes (BCDC et BCC) ?

3^{ème} Point de l'Ordre du jour : Adoption du Rapport ITIE RDC 2011 du Secteur des Hydrocarbures

i) Exposé

Pour rappel, le projet de rapport avait été présenté à la réunion du Comité Exécutif du 13 novembre 2013. A la suite des observations de la Commission Technique sur ce projet, son adoption a été renvoyée à la réunion convoquée à cet effet pour le 19 novembre 2013. A cette date, l'intégration et les corrections n'étant pas encore terminées, la réunion a été reportée à ce jour.

Le projet de rapport étant jugé recevable, parole est donnée à la Vice-présidente de la commission Technique pour vérification et avis sur la prise en compte par KPMG de toutes les observations.

Constat est fait par la concernée de la prise en compte de toutes les observations relevées.

Dès lors, le projet est présenté in extenso chapitre par chapitre et un débat s'en est suivi. Hormis quelques amendements de forme, aucun amendement de fond n'est apporté.

Un commentaire du Ministre en charge des Hydrocarbures clôture ce débat.

ii) Délibération

Soumis au vote, le Rapport ITIE RDC 2011 du Secteur des Hydrocarbures est adopté à l'unanimité et avec applaudissements.

Le Premier Ministre sera sollicité pour présider la cérémonie de présentation officielle du Rapport 2011 du Secteur des Hydrocarbures.



En marge de cette présentation, le Président de la Commission Technique est revenu sur le format des formulaires ad hoc de la SICOMINES lesquels avaient été discutés par les membres de cette commission.

Après lecture du PV de la Commission (voir annexe), le Président a présenté les formulaires proposés par les parties prenantes au Comité Exécutif.

Délibération

Le Président du Comité Exécutif devra saisir officiellement le Coordonnateur du Bureau de Coordination du Projet Sino Congolais et lui transmettre les formulaires pour revue.

Le temps imparti à la réunion étant largement épuisé et compte tenu de l'importance des points restants, les membres ont convenu de les traiter à la prochaine réunion. La séance est suspendue.

Commencée à 15H30, la réunion a pris fin à 17 H50.

Mack Dumba Jérémy
Coordonnateur National
Rapporteur

Bavon N'Sa MPUTU ELIMA
Ministre de l'ECNT
Vice-président du Comité Exécutif